

Nayda dans les métiers de la musique

Culture & Divertissement

Posté par: Visiteur

Publié le : 22-11-2007 19:53:14

Najat Atabou, Malek, Nabila Maan, Casa Crew, Oum... Le petit monde de la musique avez rendez-vous, jeudi 22 novembre 2007, au Mystic Garden à Casablanca, non pas pour un concert, mais pour une conférence de presse annonçant la naissance de l'Association des métiers de la musique.

« Même si beaucoup de choses ont changé pour les jeunes groupes de la scène alternative, l'incertitude demeure quant à notre avenir en tant qu'artiste » s'insurgent Simo et Hani, respectivement membres des groupes Fes City Clan et Ganga Vibes. Les deux jeunes sont venus assister à la naissance de l'Association marocaine des métiers de la musique.

Cette nouvelle structure se fixe pour objectif de donner plus d'espoir aux jeunes de la nouvelle scène. Mais pas uniquement, comme a tenu le préciser Ali Belghiti, trésorier de l'association et propriétaire de studio d'enregistrement, lors de la conférence de presse. L'Association des métiers de la musique s'adresse à tous les artistes quel que soit leur genre.

Il s'agit plus globalement de défendre les intérêts de tous ceux qui, de l'artiste au producteur, en passant par le technicien du son ou l'animateur radio, oeuvrent autour de cet objet singulier et immatériel qu'est l'oeuvre musicale. L'association qui prévoit la création d'un fond d'aide espère promouvoir la musique et surtout devenir une force de proposition. Mais il est avant tout question de fédérer les énergies comme le fait remarquer le chanteur Malek.

La problématique centrale sur laquelle l'association s'est engagée à travailler concerne une plus juste rémunération pour les artisans de cette profession bien particulière confrontée à un marché qui serait absorbé à plus de 95% par « l'ogre de l'informel ».

Le piratage et Derb Ghalef sont dans la ligne de mire. « Mais il ne s'agit pas de criminaliser les simples revendeurs, insiste Mehdi Benslim, président de l'association. Il faut tenter de les intégrer dans le marché légal. Le danger réside plutôt dans le fait qu'un flux industriel de production illégales est toléré ».

Autre problème. L'exploitation et la diffusion d'oeuvres à des fins commerciales comme la radiodiffusion ou la télédiffusion. Pour Younès Boumehdi, patron de Hit Radio, « il est inadmissible que des artistes ne perçoivent aucune contrepartie alors que leurs oeuvres passent à la radio, dans les cafés ou servent à illustrer des émissions. Notre survie dépend de ces artistes qui doivent être rémunérés correctement ».

INVITE INATTENDU

Il existe bien une loi relative au droit d'auteurs et droits voisins ainsi qu'un organisme habilité à percevoir et à rémunérer les auteurs d'oeuvres. Mais la machine semble grippée. Les procédures

sinueuses et l'immobilisme du bureau des droits d'auteurs sont pointés du doigt. Des tracasseries administratives qui auraient découragés plus d'un artiste.

« Je n'existe pas en tant qu'artiste, du moins juridiquement, s'exclame Hazib Toufik alias Bigg. Tout le monde me reconnaît dans la rue. On m'interpelle pour prendre des photos. Mais pour l'Etat, je n'existe toujours pas en tant qu'artiste. Ce n'est pas faute d'avoir essayé. »

« Après avoir sorti mon premier album, je suis allé régulariser ma situation auprès du Bureau des droits d'auteurs mais certaines conditions étaient impossibles à remplir. J'ai finalement abandonné l'affaire » ajoute Hazib Toufik qui dorénavant poursuit le combat en endossant la fonction de secrétaire générale de l'Association des métiers de la musique.

Une démarche plus fructueuse puisque l'icône de la scène rap marocaine aura pu échanger directement son point de vue avec l'invité surprise de la soirée, Abdellah Oudghiri, directeur du bureau marocain des droits d'auteurs, qui est intervenu durant la conférence pour inviter les artistes à venir se manifester auprès du Bureau.

M.Oudghiri a en outre tenu à préciser que son établissement faisait tout ce qui était en son pouvoir pour lutter contre la situation précaire des métiers de la musique. La loi existe mais des problèmes de mise en application demeurent a affirmé M.Oudghiri qui a promis que davantage de mesures, notamment coercitives, allaient être mises en oeuvre pour remédier à cette situation.

L'intervention d'un représentant de l'Etat, bien que ponctuée par le scepticisme de Hazib Toufik, a eu pour mérite d'établir un dialogue entre les deux parties. Reste à savoir si l'échange courtois subsistera une fois les projecteurs éteints. En attendant Simo espère que cette Association des métiers de la musique ne sera pas « encore une de ces initiatives qui défendent des intérêts égoïstes ». Affaire à suivre.

Menara